



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Auto-confinement des élèves : nouvelle préconisation, nouveau mépris pour les personnels.

Nous apprenons ce matin par les médias (une nouvelle fois) que le ministre Blanquer a décidé de suivre l'avis du Conseil scientifique édité lundi 14 décembre et de permettre aux parents de ne pas scolariser leurs enfants les jeudi 17 et vendredi 18 décembre afin de « limiter les interactions sociales avant les fêtes ».

Une nouvelle fois nous dénonçons ce mode de communication qui nie tout dialogue social au sein du ministère de l'Éducation nationale, mais aussi qui est une nouvelle marque d'irrespect à l'égard des personnels qui ont déjà préparé leurs séquences de travail ou mis en place localement des « festivités » pour les élèves les plus jeunes. Alors que depuis le début de la crise sanitaire, nous ne cessons de condamner les volte-face, les décisions précipitées, les ordres et contre-ordres qui obligent les collègues à s'adapter en permanence, le ministre poursuit cette gouvernance méprisante à l'égard des personnels de l'Éducation nationale.

Cette décision est déjà diffusée dans les académies et les recteur-trices ont déjà informé les collègues. Nous aimerions qu'une telle célérité existe lorsqu'il s'agit de protéger les personnels vulnérables ou de suspendre le jour de carence en cas de maladie...

Cette mesure est par ailleurs inégalitaire puisqu'elle permet à certain-es élèves de s'isoler mais pas aux enfants dont les parents n'ont pas d'autre choix que de travailler ou se trouvant sans solution de garde. Si le gouvernement considère comme important d'éviter le brassage des élèves (notons que celui des personnels ne l'émeut pas...), il avait le choix d'allonger les vacances, mais pour cela il aurait alors fallu l'anticiper et ajouter exceptionnellement deux jours de congés payés.

Enfin une telle décision questionne l'efficacité du protocole sanitaire instauré au printemps et réévalué à la rentrée. En effet, appliquer une telle préconisation c'est reconnaître de fait que les mesures imposées (masques, distanciation physique, lavage des mains, limitation des brassages...) ne sont pas suffisantes pour empêcher la circulation du virus dans le système scolaire et la multiplication des cas contacts et des malades. Si certain-es spécialistes du Conseil scientifique l'ont reconnu ces derniers jours, c'est bien la première fois que le ministère reconnaît sa défaillance en la matière alors qu'il annonce fièrement depuis des semaines que le virus est sous contrôle...

Au ministre donc d'en tirer les conclusions dès maintenant et d'y remédier en proposant d'autres mesures afin d'assurer la sécurité des personnels et des élèves.

Montreuil, le 15 décembre 2020